

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2025-

047

DECISION MUNICIPALE

CONTRAT DE PRET A USAGE OU COMMODAT VILLE / ASSOCIATION "LES P'TITS BAIGNEURS" - BOX DE STOCKAGE AU SOUS SOL DE LA SALLE DES SPORTS DU POLDER

3.3- *Location*

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles L.2122-22-5° et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 29 juin 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu le budget primitif 2025 de la commune voté le 18 décembre 2024,

Considérant la demande de l'association « Les P'tits Baigneurs » de disposer de locaux de stockage pour leur matériel

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer un contrat de prêt à usage ou commodat avec l'association « Les P'tits Baigneurs » pour la mise à disposition d'un box de stockage situé au sous-sol de la salle des sports du Polder.

Article 2 : Le prêt est consenti à titre gratuit pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, à compter de la date de signature.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations,
- Portée à la connaissance des administrés par voie d'affichage,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le - 6 MARS 2025

Le Maire,

Reçu en Sous-Préfecture le - 6 MARS 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le

- 6 MARS 2025



Bertrand RINGOT